Vous êtes riverains de l'Yvette, du Vaularon, de la Frileuse, dans une zone classée à risque d'inondation ou inondable ou sympathisant,

Venez rejoindre notre Association des riverains du V.Y.F (Vaularon, Yvette, Frileuse)

Issue de la réunion de trois associations Buressoises existantes : Les Amis du Vaularon créée le 1 septembre 2000, La Prairie de Bures le 18 mai 1998, Les Amis de la Frileuse le 15 décembre 1982, elles travaillent vers le même but et souhaitent optimiser leurs résultats. Elle se veut indépendante et apolitique.

Cette Association a pour objet : la défense contre les risques liés à l'eau (pluviales et usées) et la protection de l'environnement.

- Lutte contre les risques d'inondation et de sécheresse et tout ce qui s'y rattache,
- Participation à la maîtrise des sources de pollutions : eaux usées et à la mise en état des réseaux d'assainissement, ainsi que tout ce qui s'y rattache (ex : les polluants de toute nature),
- Information sur la qualité des eaux potables,
- Protection du site, de l'environnement écologique incluant l'urbanisation, des fonds de vallée et des autres milieux humides de la ville de Bures sur Yvette et des communes environnantes ayant un impact sur celle ci. A cette fin, elle peut mener des actions dans le cadre intercommunal ou départemental, seule ou de façon concertée avec des associations ayant des buts similaires dans leur périmètre d'action,
- Participation à l'amélioration du cadre de vie et à la maîtrise de l'urbanisation existante ou future.
- Aide aux riverains, par des actions de prévention, d'information.

×	
Contre les risques d'inondation par submersion, ruissellement, inadaptation/dégradation des réseaux (eaux pluviales et usées) et pour la protection et la défense de l'environnement aquatique	
Adhésion à : l'association des Cotisation : 10 euros/année/pe	Riverains du V.Y.F (Vaularon, Yvette, Frileuse) ersonne
NOM:	Prénom :
Adresse:	
Tel:	E-Mail :
A retourner à :	
Antoine SOTTY, 10 ter Route N	Veuve 91940 Gometz le Châtel